



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 08-2017 - Séance du 26 juin 2017 - Orale

Projet d'horaires des Transports Publics 2018

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le projet d'horaires 2018 publié à la fin du mois de mai 2017 a suscité, dans le délai imparti au 18 juin, plusieurs oppositions de votre municipalité :

Ligne Vevey-Blonay - Oppositions coordonnées avec la commune de Blonay

- Nous jugeons inacceptable le passage des actuels 3 trains horaires aux heures de pointe à la cadence 30 minutes, ce qui représente une réduction de 33% de l'offre pour nos pendulaires et le transport de nos écoliers. Bien que cette réduction s'explique par les chantiers prévus à la fois à St-Légier Gare et entre Clies et Vevey, nos deux municipalités estiment que l'offre doit être maintenue au minimum dans le sens pendulaire, au besoin par des bus.
- Nous avons également fait part de notre insatisfaction du maintien à 20h30 (dp Vevey) du passage de la cadence 30 minutes à celle de 60 minutes alors que nous avons en 2016 déjà fait la demande de retarder cette transition à 22h30 par le rajout de 2 courses.

Ligne Brig-Lausanne - En coordination avec plusieurs communes du district, du Chablais et du Lavaux, votre municipalité a fait part à la DGMR de son opposition à la péjoration des relations entre les lignes Brig-Lausanne et Lausanne-Fribourg-Berne qui se traduit par la perte d'une correspondance sur 2 à Lausanne, rallongeant ainsi ces temps de parcours de 30 minutes. Cette situation résultant des importants travaux prévus entre Lausanne et Renens, elle serait maintenue pour au moins 6 ans. Les communes de l'Est Vaudois ont demandé la mise en place d'alternatives permettant de maintenir l'offre actuelle, par exemple par le rajout d'une offre horaire Vevey- Palézieux soit par train, soit par bus, avec correspondance sur Berne.

Nous vous remercions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

A. Bovay

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 26 juin 2017

M. Dominique Epp, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal